



Senevita Casa Gold

Devenez membre dès maintenant

Une adhésion à Senevita Casa Gold apporte de nombreux avantages à tous nos clients actuels et futurs. Notre programme offre non seulement des réductions intéressantes, mais aussi la possibilité de mieux connaître Senevita. Inscrivez-vous et profitez de rabais dès à présent.

Vos avantages

Cadeau de bienvenue

Profitez d'un cadeau fait maison élaboré par nos équipes.

2.5 % de réduction

Dès le premier jour d'adhésion, vous bénéficiez d'un rabais de 2,5 % sur toutes les prestations de Senevita Casa (à l'exception des soins).

Livret de bons avec des avantages attrayants

En tant que membre, vous recevrez un livret de bons avec différentes remises intéressantes sur les soins, la restauration, l'hébergement et la location d'appartements.

La garantie de ne rien manquer

Vous souhaitez être informé(e) de la vie variée de Senevita ainsi que Senevita Casa et des différents projets, être tenu au courant des dernières nouvelles ? Vous en saurez plus en lisant le Senevita Post, que vous recevez deux fois par an par la poste.

Coûts

Vous pouvez devenir membre pour CHF 29.- (hors TVA) par an.

senevita Casa
Gold

senevita Casa

Conditions générales d'adhésion

Art. 1 Prestations de Senevita Casa

1. admission dans le fichier de Senevita Casa

Le membre susmentionné est enregistré dans le fichier géré par Senevita Casa avec son nom, son adresse, son numéro de téléphone et son adresse e-mail. Les éventuelles modifications des données mentionnées seront immédiatement mises à jour dans le fichier sur notification du membre (sous réserve d'une participation aux frais pour les mutations).

2. rabais disponible dès la réception de la carte d'inscription.

Les prestations fournies par le personnel de Senevita Casa sont facturées selon les conditions et les tarifs de Senevita Casa en vigueur au moment de l'intervention. A partir d'une durée d'adhésion minimale d'un jour, Senevita Casa accorde à ses membres un rabais de 2.5 % sur les prestations qu'elle facture (à l'exception des soins).

3. Les remises sont disponibles en fonction de nos disponibilités et de notre capacité.

Les rabais liés à Senevita et Senevita Casa ne sont disponibles qu'en fonction de nos capacités.

Art. 2 Acceptation de la commande

L'acceptation de la commande par Senevita Casa a lieu en règle générale dès que le membre ou ses proches ont accepté les conditions et les tarifs sous lesquels Senevita Casa fournit des prestations (à l'exception de la surveillance à domicile). Dans les situations d'urgence, les conditions et les tarifs ne sont communiqués qu'après l'acceptation de l'activité par Senevita Casa. La durée minimale d'une intervention est d'une heure. Senevita Casa ne peut pas accepter des demandes d'intervention plus courtes, sauf dans des cas exceptionnels. Si Senevita Casa ne peut pas accepter une mission bien que le membre refusé se déclare d'accord avec les conditions et les tarifs ainsi qu'avec la durée minimale d'une intervention, les cotisations versées par le membre lui seront remboursées.

Art. 3 Domaine d'activité

Senevita Casa fournit des prestations sur l'ensemble du territoire suisse. Nos sites et nos représentations régionales peuvent prendre en charge tous les mandats qui leur parviennent de toutes les régions.

Art. 4 Cotisation de membre

Le membre verse à Senevita Casa une cotisation annuelle de CHF 29.- (hors TVA), payable à l'avance, au moyen du bulletin de versement ci-joint ou d'un bulletin de versement envoyé en temps utile par Senevita Casa.

Art. 5 Adhésion

L'admission en tant que membre est automatique dès le paiement de la cotisation. L'adhésion débute le premier jour du mois suivant la réception de la cotisation et dure une année entière. L'affiliation peut être prolongée à volonté pour des périodes d'une année supplémentaire par le versement de cotisations annuelles supplémentaires au moyen du bulletin de versement envoyé en temps utile par Senevita Casa. Si le membre ne verse plus de cotisation annuelle à l'expiration du délai d'un an, l'affiliation prend fin.

Art. 6 Autres dispositions

Senevita Casa se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales d'adhésion. De telles modifications seront communiquées par écrit au membre et seront considérées comme acceptées si le membre de la carte ne résilie pas son adhésion par lettre recommandée dans un délai de trente jours. Dans ce cas, la cotisation annuelle en cours est remboursée au membre.

Vous avez une question?

Notre équipe est à votre disposition pour un entretien-conseil gratuit et sans engagement.

 031 950 99 99

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site:
www.senevitacasa.ch

Formulaire d'inscription

Nom, Prénom

Rue

NPA

Lieu

Téléphone

E-Mail

Filiale Senevita Casa

Date

Merci de nous faire parvenir le formulaire d'inscription sur l'adresse indiquée au dos ou joignez-le avec votre confirmation de commande directement à votre filiale.

Je souhaite être membre Senevita Casa Gold
Prix: 29.-/an

Je souhaite être membre Senevita Casa Gold et quelqu'un de ma famille (conjoint/e, parent, enfant) est déjà membre
Prix: 17.-/an



GAS/ECR/ICR

nicht frankieren
ne pas affranchir
non affrancare

50210977
000001

B



DIE POST

Senevita Casa
Worbstrasse 46
3074 Muri bei Bern